

Info volaille, échangeur de chaleur pour poulailler

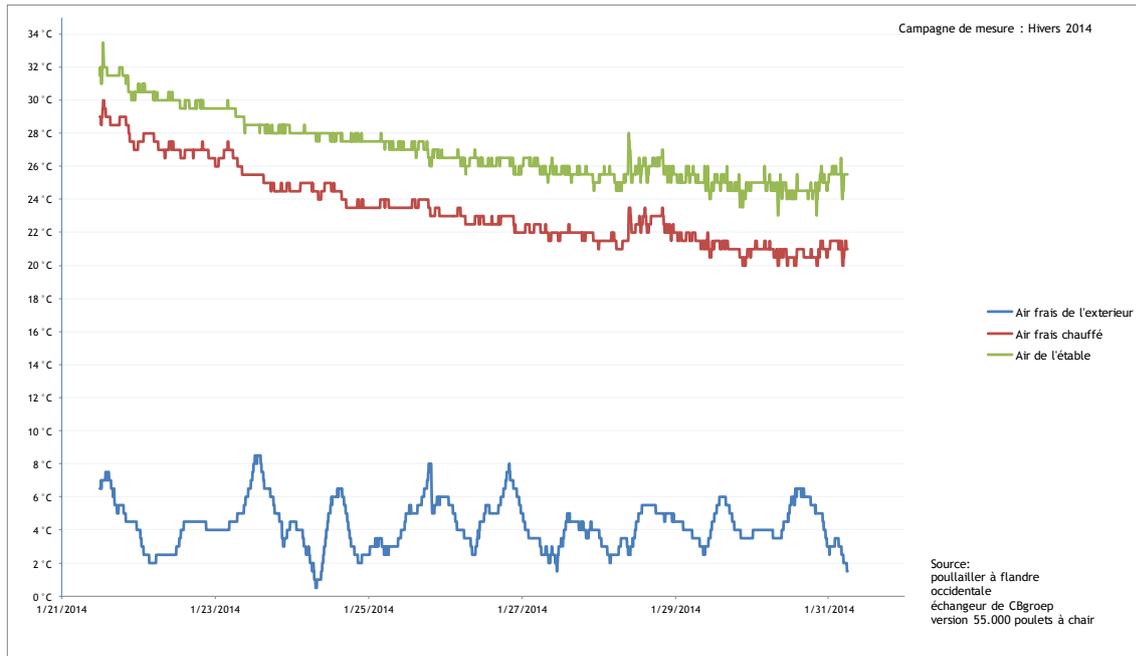
“Echangeurs de CBgroep obtiennent un rendement élevé”



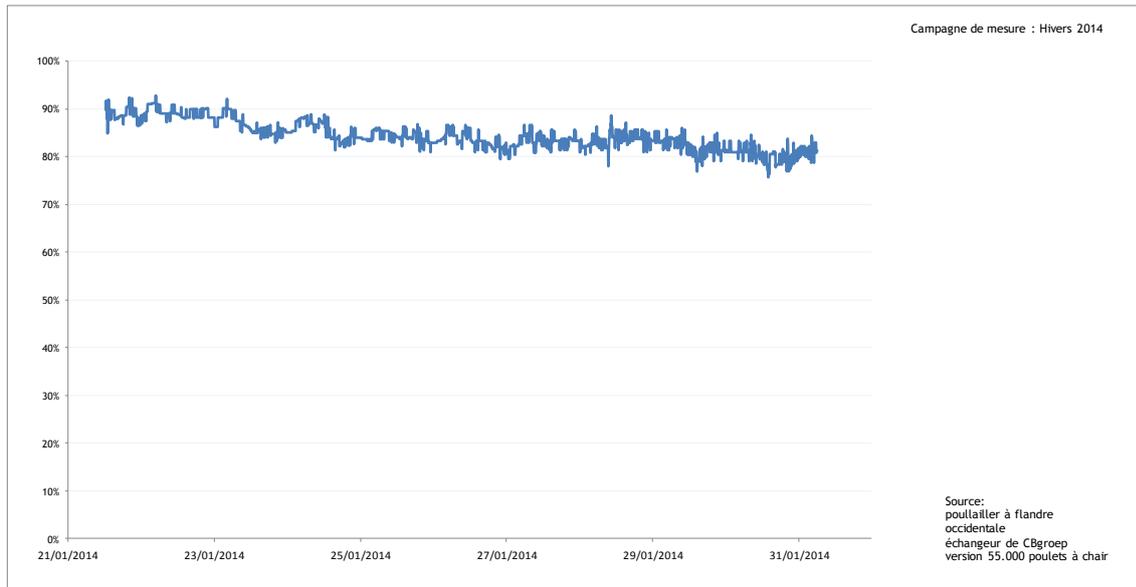
84.4%

Staden, le 25 mars 2014

Comme décrit dans l'[Arrêté ministériel flamand du 31 mai 2011 \(M.B. 8.07.11\)](#) le rendement d'un échangeur de chaleur à capacité de chauffage présumée doit être 70% au minimum. Afin de réduire les émissions d'ammoniac, la loi prévoit que la ventilation entière durant les premiers douze jours de chaque tour doit passer intégralement par l'échangeur sans que d'autres ventilateurs doivent être ajoutés. De plus, la capacité minimale à fournir doit être 0,35m³/heure/dp, ce qui signifie dans le cas présent de 55.000 poules à chair un débit de 19.250 m³/heure. À cette fin, CBgroep donne une réponse adéquate en proposant un échangeur de chaleur non compliqué et accessible. La campagne de mesure ci-après démontre clairement le fonctionnement excellent de nos systèmes.



Par exemple : le 8^{ème} jour du tour, lundi le 27 janvier 2014 à 13 heures, l'air d'étable pollué aspiré est de 26°C, à l'extérieur la température est de 3,5°C. L'air frais de l'extérieur frais est chauffé vers 22°C avant d'entrer dans l'étable.



Par exemple : le 8^{ème} jour du tour, cfr les données ci-dessus : Rendement de 82,2 %.

Stijn Crombez
CEO, CBgroep
sc@cbgroep.be
Mardi le 25 mars 2014

Plus d'info : www.facebook.com/cbwisselaar